INTITULE DU POSTE (A compléter par l'ENSA suivant exemple) ENSA CLERMONT-FERRAND 2021-775107 MCF VT-UPU CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris - merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant

exemple)

Maître de conférences / Ville & Territoires \_ urbanisme et projet urbain / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris - merci de respecter la syntaxe ci-dessus

# **ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)

MAEA ou PROFARCH

CatégorieAPoste ouvert aux titulaires et aux contractuelsOui

**Domaine fonctionnel Emploi de référence**Enseignement supérieur recherche
RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001

Date de vacance de l'emploi 01/09/2022

### LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

**Région** Auvergne-Rhône-Alpes **Département** Puy-de-Dôme (63)

Adresse 85 rue du Dr Bousquet -63100 CLERMONT-FERRAND

**EMPLOYEUR** – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

#### ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

# **DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR –** présentation des activités scientifiques de l'école **(A compléter par l'ENSA)**

#### **EXPLORATIONS**

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée transcalaire**, et **expérimentation**.

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée transcalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

# **DESCRIPTIF DU POSTE** – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution **(A compléter par l'ENSA)**

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e-chercheur.e, architecte. II.elle interviendra à la fois en cycle Licence et en cycle Master dans le champ VT et le domaine d'étude Entre Ville Architecture Nature.

En Licence (Partition indicative)

#### S2- UE 2.2 - Dessin et représentation de l'urbain - 32hTD

Par la manipulation d'outils fondamentaux de représentation de la ville il s'agit d'observer, identifier, définir, et hiérarchiser les éléments constitutifs de la ville par le dessin. La carte, le plan, la coupe abordés comme outils de mesure et de représentation permettront de révéler les caractères génériques ou spécifiques des figures de formes urbaines.

#### S3 - UE 3.2 - Pratique de la cartographie - 20hTD

A partir d'un corpus métropoles mondiales représentatives de différents continents, il est ici question de dresser un portrait cartographique, pour acquérir les bases du vocabulaire de la ville contemporaine et simultanément les outils de représentation liés à la grande échelle.

#### S5 & 6 - UE 5.3 & 6.3 - Rapport d'étude - 5h coordination, 12hCM, 30hTD

Première initiation à la recherche, l'objectif du rapport d'étude est de restituer, pour la première fois et par l'écrit, l'un de ses moments réflexifs, à partir d'un bilan critique des années de Licence. La recherche dans les écoles d'architecture est encore jeune et ouverte. La notion de projet est centrale et la recherche est convoquée par la nécessité d'agir. Il est proposé ici de concilier cette spécificité avec les « codes » de la recherche académique.

#### S6 - UE 6.1 - Projet urbain architectural et paysager 67hTD + Intensif 24hTD

Il s'agit d'élaborer un projet de territoire centré sur les territoires ruraux et de concevoir des projets d'architecture adaptés aux enjeux contemporains. Il est question d'interroger via le projet architectural urbain et paysager les mutations sociétales, territoriales, et architecturales des territoires ruraux du Massif Central inscrits sous la pression de dynamiques métropolitaines, au cœur d'un bassin de vie ou en situation de marginalité. Le semestre se singularise par une confrontation au réel avec une semaine *in-situ* permettant la rencontre des acteurs d'un territoire.

#### En cycle Master (partition indicative)

# S7 et/ou 9 - Articulation projet/recherche - Domaine d'étude EVAN - 120hTD

Il s'agira d'accompagner l'étudiant dans le développement de son esprit critique via une réflexivité sur sa propre pratique d'architecte. L'accent est plus particulièrement mis sur le fait que la montée en puissance de la recherche en architecture invite à ne plus considérer cette activité comme annexe du projet mais comme indissociablement articulée à la démarche de conception, à l'instar d'équipes de professionnels qui intègrent et hybrident les méthodes de la recherche et celles de l'action concrète sur les territoires. A travers des dispositifs pédagogiques transversaux il est question de prospecter cette relation constitutive de l'architecture aujourd'hui.

# **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE –** spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques **(A compléter par l'ENSA)**

#### Spécificités du poste

Le.la candidat.e devra participer à la structuration de l'enseignement du champ VT et aux évolutions du DE EVAN. Il.elle devra proposer dans sa candidature des hypothèses dans ce sens notamment en ouvrant sur les problématiques en cours et à venir permettant d'ouvrir le débat dans l'école, en s'appuyant sur la dynamique du projet d''établissement.

#### Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'ENSACF attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

- 1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;
- 2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

#### 1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement dans le champ VT au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère (ICI), tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires de grandes métropoles (AILLEURS).
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception qui articule projet et recherche ;
- Une maîtrise des processus conceptuels à l'œuvre suivant différentes échelles.

#### 2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant.e devra inscrire son enseignement dans la structure du programme du champ VT et contribuer si besoin à son évolution. En Licence, la progressivité du champ "Ville et Territoires" s'exprime autour de 3 axes : appréhender le lexique de la ville et des territoires (L1) ; analyser les villes et ses composantes (L2), concevoir la ville et les territoires en réponse aux enjeux contemporains (L3).

Domaine d'étude EVAN: En master, c'est au sein de chacun de domaine d'étude que s'énonce le ou les postures pédagogiques en lien avec les thématiques spécifiques développées. Pour ce poste, l'enseignant e intègrera l'équipe du domaine d'étude Entre Ville Architecture Nature. L'approche pédagogique du domaine d'étude EVAN est nourrie par les métamorphoses qui traversent aujourd'hui tout autant les territoires que le métier d'architecte. Alors que les milieux rencontrent des transformations profondes et accélérées sous l'impact des évolutions sociétales et écologiques, la profession elle aussi se reconfigure et se réinvente. La position adoptée est que l'architecture ne pourra contribuer à la régénération de ces milieux habités qu'en étant capable, simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires, capacité à entrelacer des échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel, etc.) et d'élargir voire de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

**UMR Ressources :** Il.elle pourra également travailler en collaboration avec le groupe de recherche sur les questions des « marges et transformations ». Le cas échéant participer aux activités de l'UMR : séminaires de cycle doctoral, séminaires de recherche ou urbain...

- 3 Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil
- · Un diplôme en architecture
- Eventuellement un doctorat en urbanisme ou architecture.

# **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** (ne pas modifier)

# Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Clermont-Ferrand.

## CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-</a>

ensa-2022

Personne à contacter Hélène GUICQUERO, Directrice des études et des relations

internationales – helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

Autre personne à contacter Véronique BOURIOUX – Ressources humaines –

veronique.bourioux@clermont-fd.archi.fr

Adresses électroniques uniquement